

tre les philosophes, qu'il démasqua & réfuta par une solide *Instruction pastorale*; ardent défenseur des prérogatives de son siege, qu'il prétendoit s'étendre jusqu'à réformer les jugemens des Métropolitains; adversaire fortuné des usages & privileges de son chapitre, qu'il parvint à faire supprimer par l'autorité civile: ce prélat tient une place distinguée dans l'histoire de l'église Gallicane de ce siècle. Comblé d'éloges les plus emphatiques, égalé aux Irenée & aux Augustin par les gens de la *petite église*, il en a été outragé de la maniere la plus indigne, lorsque se roidissant contre les artifices de la secte, il a rendu aux décisions de l'église universelle l'hommage qu'il leur devoit. C'est alors que le *scélérat obscur* n'a pas craint de dire *que son système pouvoit avoir sa commodité pour ce monde, mais qu'il n'étoit pas sûr pour l'autre* *. Tranquille & heureux, s'il n'avoit eu que de tels adversaires, il n'a pas peu dérogé à sa félicité personnelle, en se déclarant dans plusieurs occasions en faveur d'un parti dont sans doute il ne connoissoit pas assez ni l'esprit ni le but. Ses démêlés avec M. de Beaumont archevêque de Paris, sont trop connus, pour que nous en fassions ici un détail qui nous est d'ailleurs interdit par les égards dus à sa mémoire. On connoît cette strophe d'une cantate fameuse:

Le fier primat des Gaules
Voudra jouer un des premiers rôles;
Juge des Métropoles
Il fait dans tous les cas
Grand fracas.
Cet Hercule Gaulois
Fameux par tant d'exploits,
D'un coup de sa massue

* 1 Sept.

1787, p.

17.